



**LE 8 AVRIL 2014**

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beauré, 3 rue de Fatima Est, le mardi 8 avril 2014 à 20 h, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère  
M. Pierre Carignan, conseiller  
M. Serge Simard, conseiller  
Mme Lise Pelletier, conseillère  
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe  
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Absence motivée : M. Éric Desaulniers, conseiller

6552-080414 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**RAPPORT**

C.C.U.

. Rapport des permis mars 2014

**ADMINISTRATION**

. Rapport budgétaire février 2014  
. Rapport budgétaire mars 2014

Certificat de la greffière concernant la formation des élus en matière d'éthique et de déontologie (art. 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale) – Mme Nancy Pelletier

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER CONCERNANT LE RÈGLEMENT #1171 TENUE LE 31 MARS 2014**

Mme Johanne Gagnon, greffière dépose sous la cote 080414-01 son certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement #1171 « *Règlement décrétant des travaux municipaux pour la réfection des infrastructures de certains tronçons des rues Beuregard, Lachance, Saint-Patrice, Royale, la prolongation des infrastructures et des services municipaux de la rue Industrielle, la reconfiguration du virage de la rue Industrielle et la prolongation des*

*services municipaux sur l'avenue Royale secteur ouest et comportant une dépense et un emprunt n'excédant pas 6 798 000 \$ remboursable en quarante (40) ans. »*

La greffière mentionne que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire étant de 3180, que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 331 et que le nombre de demandes inscrites fut de zéro (0).

6553-080414 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MARS 2014**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014.

6554-080414 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MARS 2014**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2014.

6555-080414 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

|                           |               |
|---------------------------|---------------|
| Numéros 1400470 à 1400539 | 185 442,88 \$ |
| Numéros 1400540 à 1400588 | 59 297,05\$   |
| Numéros 1400589 à 1400655 | 199 329,80 \$ |
| Numéros 1400656 à 1400682 | 56 682,85 \$  |

6556-080414 **POLITIQUE PORTANT SUR LES DÉPENDANCES : CONSOMMATION D'ALCOOL, DROGUES, JEUX DE HASARD ET D'ARGENT EN MILIEU DE TRAVAIL**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'adopter la politique portant sur les dépendances : consommation d'alcool, drogues, jeux de hasard et d'argent en milieu de travail déposée sous la cote 080414-02.

6557-080414 **MANDAT À DELOITTE - VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS 2013**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de mandater la firme « Deloitte » à titre de vérificateur pour l'exercice 2013. Les honoraires seront de 15 100 \$ plus les taxes applicables suivant l'offre de services datée du 21 mars 2014.

6558-080414 **MANDAT MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCAT**  
Constat d'infraction 100391 802727223

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de mandater la firme « Morency, société d'avocats » afin de représenter la Ville de Beaufort dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 200-36-002083-145.

6559-080414 **LES SERVICES DE MAIN-D'ŒUVRE L'APPUI - 10<sup>e</sup> ÉDITION DU PROJET COOPÉRATIVE JEUNESE DE SERVICES DE LA CÔTE-DE-BEAUFORT**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de verser la somme de 500 \$ à titre d'aide financière.

6560-080414 **CDC CÔTE DE BEAUFORT - PRÊT À LONG TERME DU LOCAL C-3 DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de prêter gratuitement le local C-3 à la Corporation de Développement Communautaire de la Côte-de-Beaufort. Cependant, le local devra être mis à la disposition des membres de la CDC Côte-de-Beaufort et de la Ville de Beaufort.

6561-080414 **CHORALE ARC-EN-SOIS COMMANDITE DERNIÈRE PAGE COULEUR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'acheter un encart publicitaire d'une (1) page couleur au montant de 225,00 \$.

6562-080414 **AMÉLIE SIMARD ATHLÈTE VÉLO DE MONTAGNE – DEMANDE DE COMMANDITE**

**Attendu** la demande d'aide financière déposée par Amélie Simard dans le cadre de ses nombreuses compétitions en vélo de montagne;

**Attendu** que la Ville est fière d'encourager ses athlètes dans l'atteinte de leur objectif;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de verser à Amélie Simard la somme de 500,00 \$ à titre d'aide financière conditionnellement à ce que son adresse permanente soit située à Beaufort.

6563-080414 **FQM - PRÊT SALLE CENTRE COMMUNAUTAIRE 8 MAI 2014**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de prêter gratuitement la grande salle du centre communautaire le 8 mai 2014 de 19 h à 21 h 30 à la Fédération québécoise des municipalités.

6564-080414 **RESSOURCES FAMILIALES CÔTE DE BEAUPRÉ – PRÊT LOCAL C-9**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de prêter gratuitement le local C-9 à Les Ressources Familiales Côte-de-Beaupré le 16 avril 2014 lors de l'évènement Le Marché des gratuits.

6565-080414 **LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (CSN)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer une lettre d'entente avec le Syndicat des employés municipaux de la Côte-de-Beaupré (CSN) concernant les congés sans solde.

6566-080414 **CANARDS ILLIMITÉS – RENOUVELLEMENT ABONNEMENT**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de renouveler l'abonnement au coût de 35,00 \$.

6567-080414 **PROJET DE CONSTRUCTION FAUBOURG DE LA CRÊTE (50-54, RUE DE LA TRAVERSE)**

**Attendu** que l'entreprise Habitations Boivin a déposé les plans préparés par Stéphane Rioux datés du 3 mars 2014 pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale jumelée tenue en copropriété et située dans le développement domiciliaire Faubourg de la Crête qui sera désignée comme étant le 50-54, rue de la Traverse;

**Attendu** qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, les projets de construction sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Attendu** que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que les constructions projetées sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et qu'elles s'intègrent quant à leur architecture et s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver les projets de construction.

6568-080414 **PROJET DE CONSTRUCTION FAUBOURG DE LA CRÊTE (66-70, RUE DE LA TRAVERSE)**

**Attendu** que l'entreprise Habitations Boivin a déposé les plans préparés par l'architecte Yvan Deschênes datés du 17 mars 2014 pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale jumelée tenue en copropriété et située dans le développement domiciliaire Faubourg de la Crête qui sera désignée comme étant le 66-70, rue de la Traverse;

**Attendu** qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, le projet de construction est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Attendu** que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que la construction projetée est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et qu'elle s'intègre quant à son architecture et s'inscrit dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver les projets de construction.

6569-080414 **PROJET DE CONSTRUCTION FAUBOURG DE LA CRÊTE (74-78, RUE DE LA TRAVERSE)**

**Attendu** que l'entreprise Habitations Boivin a déposé les plans préparés par l'architecte Yvan Deschênes datés du 17 mars 2014 pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale jumelée tenue en copropriété et située dans le développement domiciliaire Faubourg de la Crête qui sera désignée comme étant le 74-78, rue de la Traverse;

**Attendu** qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, le projet de construction est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Attendu** que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que la construction projetée est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et qu'elle s'intègre quant à son architecture et s'inscrit dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver les projets de construction.

6570-080414 **PROJET DE CONSTRUCTION FAUBOURG DE LA CRÊTE (57-61, RUE DE LA TRAVERSE)**

**Attendu** que l'entreprise Habitations Boivin a déposé les plans préparés par l'architecte Yvan Deschênes datés du 17 mars 2014 pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale jumelée tenue en copropriété et située dans le développement domiciliaire Faubourg de la Crête qui sera désignée comme étant le 57-61, rue de la Traverse;

**Attendu** qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, le projet de construction est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Attendu** que les membres du comité ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que la construction projetée est conforme aux objectifs et aux

critères énoncés dans les règlements et qu'elle s'intègre quant à son architecture et s'inscrit dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver les projets de construction.

6571-080414 **PROJET DE CONSTRUCTION PIGNONS-SUR-MONT III (39-43-47-51, RUE MILOT)**

**Attendu** que l'entreprise Construction et rénovation Claude Martin a déposé des plans pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale en rangée de 4 unités dans le développement domiciliaire Pignons-sur-Mont qui seront désignées comme étant les 39-43-57-51, rue Milot;

**Attendu** qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, les projets de construction sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Attendu** que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que les projets sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et que les constructions s'intègrent quant à leur architecture et s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver les projets de construction.

6572-080414 **PROJET DE CONSTRUCTION PIGNONS-SUR-MONT III (55-59-63-67, RUE MILOT)**

**Attendu** que l'entreprise Construction et rénovation Claude Martin a déposé des plans pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale en rangée de 4 unités dans le développement domiciliaire Pignons-sur-Mont qui seront désignées comme étant les 55-59-63-67, rue Milot;

**Attendu** qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, les projets de construction sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Attendu** que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que les projets sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et que les constructions s'intègrent quant à leur architecture et s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver les projets de construction.

6573-080414 **AFFICHAGE DE POSTE : TECHNICIEN EN ASSAINISSEMENT EAU POTABLE - EAUX USÉES (ÉTUDIANT)– POSTE TEMPORAIRE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à procéder à l'affichage d'un poste de technicien en assainissement eau potable – eaux usées ou étudiant pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 29 août 2014, avec possibilité de prolongement.

6574-080414 **AUTORISATION SIGNATURE AVENANT CONCERNANT « L'ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE LA VILLE DE QUÉBEC ET LA VILLE DE BEAUPRÉ RELATIVE À LA GESTION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX DE LIXIVIATION (STEU LEVQ) »**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le maire, M. Michel Paré et la greffière, Mme Johanne Gagnon, à signer l'avenant à l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Ville de Beaupré relative à la gestion de la Station de traitement des eaux de lixiviation (STEU LEVQ).

6575-080414 **APPEL D'OFFRES SUR INVITATION BALAYAGE DE RUES ET STATIONNEMENTS**

Considérant que la Ville de Beaupré désire obtenir des offres pour le balayage des rues et stationnements;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres sur invitation;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres sur invitation et d'inviter les entreprises suivantes :
  - Les Entreprises Tréma inc.
  - Pavage Rolland Fortier inc.
  - Charles Trudel inc.

6576-080414 **OFFRES DE SERVICES AUDIT DU GARAGE MUNICIPAL**

Attendu les offres de services reçues de :

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| Les Constructions Gagnon inc. | 21 650,00 \$ |
| Cima +                        | 5 200,00 \$  |
| Exp                           | 13 500,00 \$ |

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de mandater la firme « CIMA+ » afin de procéder à l'audit du garage municipal suivant l'offre de services daté du 20 février 2014 au coût de 5 200 \$ plus les taxes applicables.

6577-080414 **AUTORISATION DE PAIEMENT - DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #3 RÉFECTION D'UN TRONÇON DU BOULEVARD BÉLANGER ET RÉCEPTION PROVISOIRE PARTIELLE DES TRAVAUX**

Considérant la recommandation positive de la firme BPR et du Directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu concernant le paiement du décompte progressif #3 des travaux de réfection d'un tronçon du Boulevard Bélanger;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- a) d'autoriser le paiement de 25 247,03 \$ incluant les taxes et financé par le règlement 1156;
- b) d'autoriser M. Roch Lemieux à signer la réception provisoire partielle des travaux.

6578-080414 **ABROGATION DE LA RÉOLUTION 6031-210113 – ORIENTATION CONCERNANT LA RÉFECTION DE LA CÔTE DE LA FALAISE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'abroger la résolution #6031-210113 adoptée le 21 janvier 2013.

6579-080414 **ORIENTATION RÉFECTION CÔTE-DE-LA-FALAISE DÉPLACEMENT DU MUR DE SOUTÈNEMENT**

**Attendu** que le promoteur immobilier du développement « La Seigneurie de Beaupré », M. Jocelyn Boivin, réalisant que son projet ne progressait pas en raison du problème d'accès ci-avant exposé, proposa à la Ville de déplacer l'emprise de la route vers l'ouest, soit vers l'endroit où se situe actuellement le mur de soutènement ainsi que le terrain de sa résidence;

**Attendu** que les nombreux sondages, relevés et études déjà réalisées ont permis aux experts de la Ville de procéder à cette étude de faisabilité sans effectuer de nouvelles études géotechniques;

**Attendu** que l'étude de faisabilité préparée par la firme CIMA en date du 13 mars 2014 a révélé que, contrairement à toutes les études effectuées pour réaménager et sécuriser l'emprise existante, les travaux de déplacement de l'emprise vers l'ouest pouvaient être réalisés en toute sécurité, sans grande difficulté, selon une méthode éprouvée et à un coût raisonnable;

**Attendu** que selon l'estimation préliminaire effectuée par CIMA, les coûts reliés à la solution préconisée s'élèvent à la somme de 1 996 437 \$ incluant 10% d'imprévus et 15% de frais incidents ainsi que les taxes nettes;

**Attendu** qu'après avoir considéré les avantages et les inconvénients de chacune des solutions, et dans le but également de minimiser les dommages réclamés dans la poursuite de la Ville, le conseil juge que la solution ci-avant proposée s'avère la plus appropriée;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement que la Ville de Beaupré opte pour la dernière solution soumise par la firme CIMA consistant à construire un mur de soutènement le long de la rue de la Falaise et ainsi

permettre la relocalisation de la rue de 4 à 6 mètres à l'ouest de la position actuelle.

6580-080414 **DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEFP – PROLONGEMENT DE LA RUE INDUSTRIELLE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement :

- a) que la Ville de Beupré mandate la firme Techni Génie à soumettre au nom de la Ville, une demande au MDDEFP pour l'obtention du certificat d'autorisation pour le prolongement de la rue Industrielle;
- b) que la Ville de Beupré s'engage à transmettre au MDDEFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux.

6581-080414 **APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LA RÉFECTION DE LA DALLE DE BÉTON DE L'AIRE DE CHARGEMENT DES BENNES À BOUES (STEU)**

Considérant que la Ville de Beupré désire obtenir des offres sur invitation pour la réfection de la dalle de béton de l'aire de chargement des bennes à boues (STEU);

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres sur invitation;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres sur invitation et d'inviter les entreprises suivantes :
  - DMC Excavation
  - Les Constructions Gagnon 1980 inc.
  - Déneigement Daniel Lachance

6582-080414 **EMBAUCHE D'UN STAGIAIRE – TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'embaucher M. Simon Dallain à titre de stagiaire – technicien en génie civil pour une période de 12 semaines au tarif horaire de 12,25 \$.

6583-080414 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES ET VOIRIE RUES ST-PATRICE, LACHANCE, BEAUREGARD, AVENUE ROYALE ET PROLONGEMENT DE LA RUE LARSEN**

**Attendu** la résolution #6521-030314 adoptée le 3 mars 2014 acceptant les documents d'appel d'offres ainsi que la grille de pondération et d'évaluation et autorisant la greffière à procéder à l'appel d'offres publiques;

**Attendu** que le comité de sélection a procédé à l'étude de neuf (9) soumissions reçues de :

|               |      |
|---------------|------|
| SMI           | CIMA |
| ROCHE         | WSP  |
| SNC LAVALIN   | BPR  |
| DESSAU        | EMS  |
| ENVIROCONSEIL |      |

**Attendu** que les firmes suivantes se sont vues attribuer un pointage intérimaire inférieur à 70% qui était une condition essentielle à l'ouverture de prix. Le comité de sélection n'a donc pas été en mesure d'ouvrir les enveloppes de prix des firmes suivantes :

|               |             |
|---------------|-------------|
| EMS           | ROCHE       |
| ENVIROCONSEIL | SNC-LAVALIN |

**Attendu** que les cinq (5) firmes suivantes se sont vues attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70% qui était une condition essentielle à l'ouverture de l'enveloppe de prix.

|        | Prix soumis   | Pointage    |        | Rang |
|--------|---------------|-------------|--------|------|
|        |               | intérimaire | final  |      |
| SMI    | 168 438,38 \$ | 77          | 7,5398 | 1    |
| CIMA   | 201 493,69 \$ | 85          | 6,7000 | 2    |
| WSP    | 196 020,88 \$ | 79          | 6,5809 | 3    |
| BPR    | 227 650,50 \$ | 82          | 5,7984 | 4    |
| DESSAU | 239 722,88 \$ | 81          | 5,4647 | 5    |

**Attendu** que la firme SMI a obtenu le meilleur pointage suite à l'application de la formule prévue au document d'appel d'offres;

**En conséquence**, il est proposé par M. Serge Simard, appuyé par M. Pierre Renaud et résolu unanimement d'octroyer le mandat à la firme « SMI » au montant de 168 438,38 \$ incluant les taxes applicables.

6584-080414

**DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEFP – TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DES RUES LACHANCE, BEAUREGARD, SAINT-PATRICE ET ROYALE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement :

- a)
- que la Ville de Beupré mandate la firme SMI à soumettre au nom de la Ville, si nécessaire, une demande au MDDEFP pour l'obtention du certificat d'autorisation pour les travaux de réfection des infrastructures des rues Lachance, Beauregard, Saint-Patrice et Royale;
- b)
- que la Ville de Beupré s'engage à transmettre au MDDEFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux.

6585-080414

**DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEFP - PROLONGEMENT DE LA RUE LARSEN**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre

Renaud et résolu unanimement :

- a) que la Ville de Beupré mandate la firme SMI à soumettre au nom de la Ville, si nécessaire, une demande au MDDEFP pour l'obtention du certificat d'autorisation pour les travaux de réfection des infrastructures des rues Lachance, Beauregard, Saint-Patrice et Royale;
- b) que la Ville de Beupré s'engage à transmettre au MDDEFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux.

6586-080414 **EMBAUCHE PERSONNEL COURS DE NATATION**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de procéder à l'embauche des personnes suivantes et d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacune pour les cours de natation :

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| Andréa Labonté, monitrice en chef :   | 16,45 \$/h |
| Camille Martineau, monitrice :        | 14,12 \$/h |
| Alexandre Bilodeau, moniteur :        | 13,87 \$/h |
| Karel Ferland, assistante-monitrice : | 12,37 \$/h |

6587-080414 **ACHAT CAMION POUR LES LOISIRS**

Attendu que la Ville désire acheter un camion pour le service des loisirs;

Attendu les offres reçues de :

|                           |              |
|---------------------------|--------------|
| Cecil Bilodeau Autos Ltée | 20 969,94 \$ |
| Dufour                    | 20 688,60 \$ |
| Saint-Jérôme Chevrolet    | 22 989,25 \$ |

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'acheter de « Cecil Bilodeau Autos Ltée » un Chevrolet Colorado 2010, 4X4, 49 700KM, au coût de 20 969,94 \$ plus les taxes applicables.

6588-080414 **CAMP D'ÉTÉ – EMBAUCHE DE PERSONNEL**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) de procéder à l'embauche des personnes selon les salaires indiqués au document déposé sous la cote 080414-02 pour l'été 2014;
- b) d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Beupré, tous les documents nécessaires à cet effet.

Pour le camp d'été :

- 21 animateurs, animatrices
- 2 accompagnatrices
- 1 responsable culturelle
- 1 responsable animation

Pour la piscine :

- 1 sauveteur en chef
- 1 sauveteur en chef adjoint
- 4 sauveteurs
- 1 assistant-sauveteur

6589-080414 **EMBAUCHE DES PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'embaucher les personnes suivantes à titre de préposé à l'entretien à temps partiel et suivant la politique salariale en vigueur.

| Préposés au loisir (entretien) | Tarif horaire | Expérience            |
|--------------------------------|---------------|-----------------------|
| Gérard Sylvain                 | 13,50 \$      | 9 <sup>e</sup> année  |
| Carol Simard                   | 12,25 \$      | 1 <sup>re</sup> année |
| Patrick Saillant               | 12,25 \$      | 1 <sup>re</sup> année |

6590-080414 **PROLUDIK JEUX**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer le contrat avec la compagnie « Proludik Inc. » pour la réservation des jeux à l'occasion de la fête nationale du 24 juin 2014 au montant de 7 017,79 \$ incluant les taxes applicables.

6591-080414 **PROLUDIK SCÈNE, SONORISATION, ETC.**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer le contrat avec la compagnie « Proludik Inc. » pour la location de la scène, la sonorisation, etc...) à l'occasion de la fête nationale du 24 juin 2014 au montant de 8 775,00 \$ plus les taxes applicables.

6592-080414 **PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (AUTORISATION À SIGNATURE)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Gilles Carrier ou M. Roch Lemieux à signer tous les documents nécessaires au programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées dans la région de la Capitale Nationale.

6593-080414 **APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LE TRANSPORT PAR AUTOBUS POUR LA FÊTE NATIONALE ET LE CAMP D'ÉTÉ**

Considérant que la Ville de Beupré désire obtenir des offres pour le transport par autobus pour la Fête nationale et le camp d'été;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres sur invitation;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres sur invitation et d'inviter les entreprises suivantes :
  - Autobus Auger;
  - Autobus Beaupré;
  - Autobus La Seigneurie;
  - Plumobile.

6594-080414 **ABROGER RÉOLUTION #6529-030314**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'abroger la résolution #6529-030314 adoptée le 3 mars 2014.

6595-080414 **ENGAGEMENT DIRECTRICE DU CAMP D'ÉTÉ**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de procéder à l'embauche de la personne suivante et d'adopter le salaire mentionné ci-dessous :

Amélie Boucher, directrice du camp d'été

|                  | 1 <sup>re</sup> année | 2 <sup>e</sup> année | 3 <sup>e</sup> année | 4 <sup>e</sup> année et plus |
|------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|------------------------------|
| DG du Camp d'été | 14,75                 | 15,00                | 15,25                | 15,50                        |

6596-080414 **ENGAGEMENT DIRECTRICE ADJOINTE DU CAMP D'ÉTÉ**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de procéder à l'embauche de la personne suivante et d'adopter le salaire mentionné ci-dessous :

Jessica Mathieu-Potvin, directrice adjointe du camp d'été

|                   | 1 <sup>re</sup> année | 2 <sup>e</sup> année | 3 <sup>e</sup> année | 4 <sup>e</sup> année et plus |
|-------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|------------------------------|
| DGA du Camp d'été | 13,75                 | 14,00                | 14,25                | 14,50                        |

6597-080414 **DEMANDES DE PERMIS D'ALCOOL POUR LA FÊTE NATIONALE ET BEAUPRÉ EN PÊCHE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que M. Gilles Carrier soit autorisé à formuler deux (2) demandes de permis d'alcool l'une pour la fête nationale et l'autre pour l'activité « Beaupré en pêche ».

6598-080414 **DEMANDE DE FINANCEMENT – PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MADA**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) de désigner, Mme Lise Pelletier à titre d'élue responsable du dossier « Aînés »;

- b) d'autoriser M. Gilles Carrier ou M. Roch Lemieux à signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière, la convention d'aide financière ainsi que de la reddition de comptes dans le cadre de l'élaboration d'une politique des aînés et de son plan d'action.

6599-080414 **FÊTE DE LA FIDÉLITÉ**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'acheter des fleurs pour les couples qui fêteront un anniversaire de mariage (5 ans, 10 ans, 15 ans, etc.) le 3 mai 2014.

6600-080414 **DEMANDE DE RÉTROGRADATION DE LIEUTENANT À TEMPS PARTIEL À POMPIER À TEMPS PARTIEL**

**Attendu** la demande de M. Frédéric Harvey et les motifs énoncés à sa demande de rétrogradation de lieutenant à pompier à temps partiel;

**Attendu** que le conseil municipal est favorable à cette demande;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'accepter la rétrogradation de M. Frédéric Harvey de lieutenant à temps partiel à pompier à temps partiel.

6601-080414 **EMBAUCHE DE 4 POMPIERS À TEMPS PARTIEL SECTEUR SAINT-TITE-DES-CAPS**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'embaucher les personnes suivantes à titre de pompier à temps partiel :

- M. Normand Larouche
- M. Daniel Thomassin
- M. Pierre-Luc Asselin
- M. Maxime Duchaine

6602-080414 **APPUI PROJET DE CHANTIER MARITIME**

1. **ATTENDU** la présentation de Marine Industries Plus (MIP) du 10 mars faite aux membres du conseil municipal concernant un projet de chantier naval sur le site de l'ex-usine d'AbitibiBowater;
2. **ATTENDU** qu'il ressort de la documentation et du projet tel que présenté plusieurs éléments intéressants pour le développement économique de la Ville de Beaupré, de la Côte-de-Beaupré et de la région métropolitaine de Québec;
3. **ATTENDU** les avantages géographiques, environnementaux et économiques du site de Beaupré pour un tel projet;
4. **ATTENDU** l'orientation politique de la Ville de Beaupré de développer un parc industriel vert sur le site de l'ex-usine d'AbitibiBowater;

5. **ATTENDU** l'orientation politique de la Ville de Beaupré de permettre à la population d'accéder au fleuve;
6. **ATTENDU** que la Ville de Beaupré a décrété une réserve foncière le long des berges du fleuve Saint-Laurent pour fins de parc linéaire afin de permettre à la population d'accéder au fleuve;
7. **ATTENDU** que MIP offrira à la Ville de Beaupré son support et son aide (terrain, machinerie, compétences, etc.) pour l'aménagement d'un parc linéaire accessible gratuitement à la population;
8. **ATTENDU** que le projet de chantier maritime implique la reconstruction du quai de Beaupré par la compagnie MIP;
9. **ATTENDU** que le projet de chantier maritime est conforme au zonage industriel en vigueur sur le site;
10. **ATTENDU** que l'ampleur du projet nécessite l'utilisation complète du site;
11. **ATTENDU** que la dimension du site et la distance des résidences permettent la réalisation d'activités en préservant la quiétude du voisinage et limitant l'impact sur le paysage
12. **ATTENDU** qu'il n'existe selon le promoteur aucun navire conçu et capable de transporter des semi-remorques adaptés aux conditions de navigation canadiennes et américaines;
13. **ATTENDU** que le navire conçu par MIP est adapté à la navigation pour l'Est de l'Amérique;
14. **ATTENDU** que le type de navire peut embarquer jusqu'à 200 semi-remorques soit l'équivalent de près de 3 milles de routes si elles étaient stationnées à la file;
15. **ATTENDU** que l'approvisionnement des matières premières se ferait par bateau ou par train pour minimiser l'impact sur le réseau routier de la ville;
16. **ATTENDU** que l'échéancier de réalisation varie entre un minimum de 12 ou 36 mois dépendamment des exigences environnementales;
17. **ATTENDU** que l'objectif du conseil municipal est de créer plus d'emplois perdus et une richesse foncière supérieure à ce que procurait l'ancienne usine AbitibiBowater;
18. **ATTENDU** que le projet de chantier naval représente un investissement d'environ 180 millions de dollars;
19. **ATTENDU** que le nombre d'emplois projetés se situe entre 800 et 1 200 emplois;
20. **ATTENDU** que le projet de chantier naval est le dixième projet soumis aux autorités municipales afin d'occuper le site de l'ancienne usine d'AbitibiBowater

21. **ATTENDU** qu'il s'agit du premier projet dont le promoteur demande l'appui de la Ville de Beupré;
22. **ATTENDU** que les membres du conseil municipal sont conscients que le projet soumis par MIP est à l'état embryonnaire;
23. **ATTENDU** que le promoteur doit notamment finaliser le montage financier, obtenir les autorisations environnementales, etc.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
- b) d'appuyer le projet de chantier maritime.

6603-080414 **FÉLICITATIONS À MME CAROLINE SIMARD**

Il est proposé par Monsieur Michel Paré, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de féliciter Mme Caroline Simard pour son élection comme Députée de Charlevoix-Côte-de-Beupré.

6604-080414 **REMERCIEMENTS À MME PAULINE MAROIS**

Il est proposé par Monsieur Michel Paré, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de remercier Mme Pauline Marois pour le travail qu'elle a fait comme Députée de Charlevoix-Côte-de-Beupré.

**AVIS DE MOTION (Règlement numéro 1172)**

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Paré qu'il y aura adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 1172 décrétant l'acquisition de terrains à des fins industrielles.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quatre (4) personnes sont présentes et différentes questions ont été posées concernant :

- Travaux Ave Royale – quand?
- Autobus – pourquoi un appel d'offres?

6605-080414 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h.

---

Michel Paré  
Maire

---

Johanne Gagnon, greffière et  
Directrice générale